

VETREF

Clinique vétérinaire de référés

Rue James Watt - 49070 ANGERS BEAUCOUZÉ

Tél. 02 41 200 220

clinique@vetref.fr - www.vetref.fr

FICHE DE LIAISON VÉTÉRINAIRE

à remettre au secrétariat lors de votre arrivée

VÉTÉRINAIRE RÉFÉRENT

Nom :

Adresse :

.....

.....

Tél. :

E.mail :

Vétérinaire traitant (si différent) :

.....

.....

PROPRIÉTAIRE DE L'ANIMAL :

Nom :

Adresse :

.....

Tél. : Portable :

Téléphone professionnel :

E.mail :

ANIMAL :

Nom : Espèce :

Race : Castré : Oui Non

Date de naissance Sexe : Mâle Femelle

Poids :

Tatouage..... Puce :

Assurance : NON OUI laquelle :

Antécédents :

.....

.....

Pathologies :

.....

.....

Maladies chroniques :

.....

MOTIFS DE L'ENVOI :

.....

.....

.....

.....

EXAMENS PRÉCÉDEMMENT RÉALISÉS :

.....

.....

.....

.....

TRAITEMENTS DÉJÀ INSTAURÉS :

.....

.....

.....

.....

EXAMENS DÉSIRÉS OU INTERVENTION CHIRURGICALE DEMANDÉE :

.....

.....

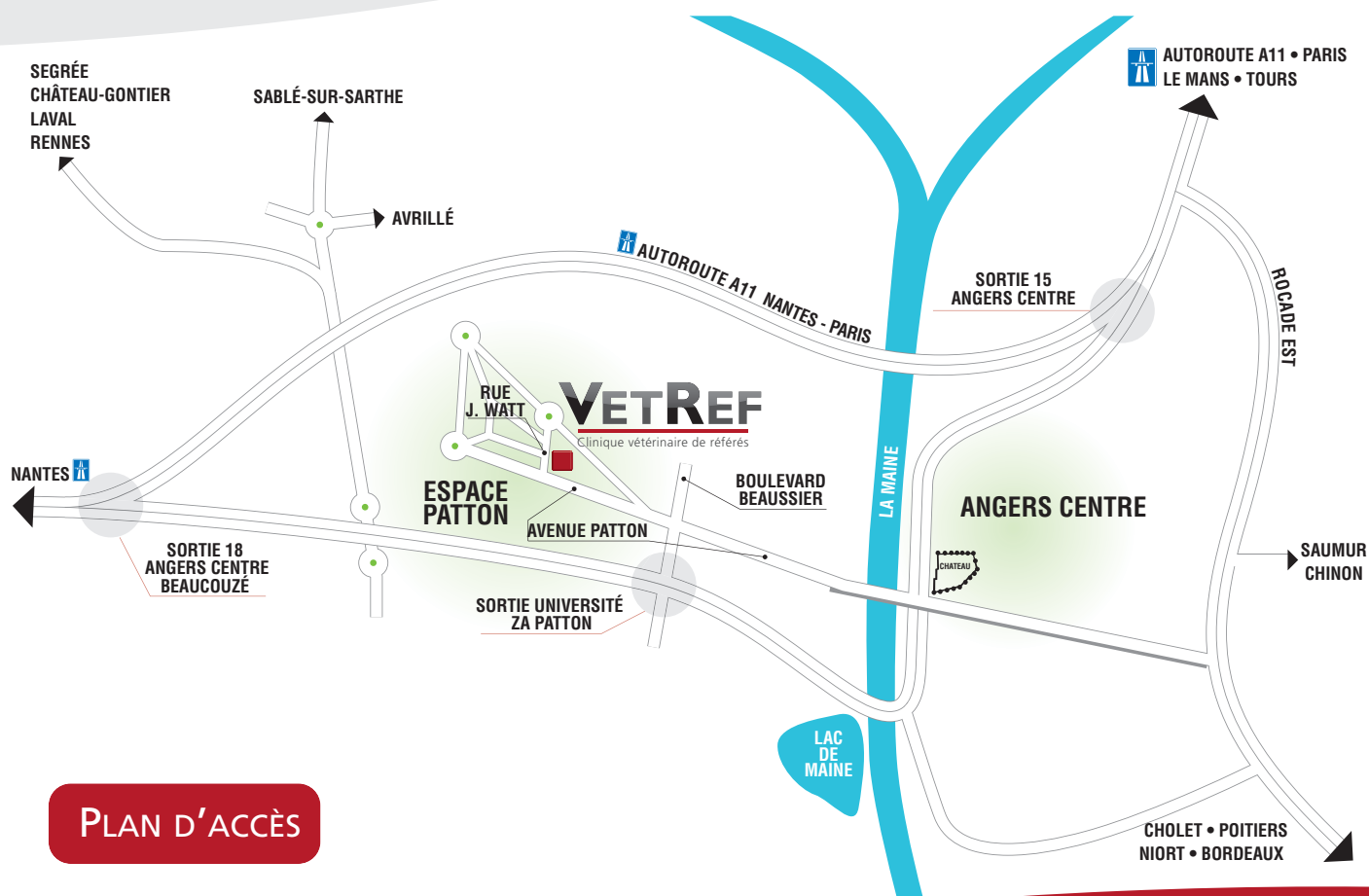
.....

.....

.....

INFORMATIONS PROPRIÉTAIRES

- 1 - Votre vétérinaire vous adresse à la Clinique VetRef pour une urgence, un cas médical, une chirurgie spécialisée, ou des examens complémentaires spécialisés. Sauf obligation médicale, nos soins se limiteront à ceux prescrits par votre vétérinaire. Votre animal ne pourra à nouveau être reçu à la clinique VetRef qu'après accord de votre vétérinaire traitant. En respectant ces consignes, vous nous permettez de continuer de bénéficier de sa confiance fondée sur notre compétence et notre déontologie. Pour plus de détails, vous pouvez consulter notre site www.vetref.fr
- 2 - Merci d'apporter tous les résultats d'examens déjà réalisés (bilan sanguin, radiographies, dossier médical, ...)
- 3 - Veuillez respecter les consignes suivantes :
 - a. Actes réalisés sous anesthésie générale (Chirurgie, Scanner, ...) :
 - > Animal à jeun depuis la veille au soir 20h
 - > Garder l'eau la nuit, la supprimer au réveil
 - b. Pour les scanners, apporter un flacon de "Iopamiron 300 ND" (50 mL, à chercher chez votre pharmacien sur prescription de votre vétérinaire)
 - c. Actes réalisés sous tranquillisation (Contrôle radiologique, certains examens complémentaires) :
 - > Eviter la prise de nourriture 2 à 3 heures avant les examens
 - d. Examen échographique abdominal :
 - > A jeun, de préférence depuis la veille au soir,
 - > Eviter de faire uriner votre animal dans les 3 heures qui précèdent l'examen
 - e. Examen fibroscopique de l'appareil digestif :
 - > A jeun depuis 24h pour les gastroscopies
 - > A jeun depuis 36h pour les coloscopies, donner du « Colopeg ND » ou équivalent la veille de l'examen
- 4 - Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter la clinique au 02 41 200 220



PLAN D'ACCÈS

VETREF